

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		DTIH	
FICHE DE POSTE Responsable			
Maintenance des bâtiments - Espaces extérieurs - Déchets			
Code : DAM FP 01 M	Version n° : 2	Date de validation : Décembre 2020	Pages : 1/4

A - ACTIVITES SPECIFIQUES LIEES AU POSTE DE TRAVAIL

Objectif principal du poste

Le Directeur de la DTIH délègue au « Responsable Maintenance des bâtiments / Espaces extérieurs – Déchets » la responsabilité des domaines techniques suivants :

Maintenance des bâtiments (peinture, serrurerie, menuiserie, cloisons, clos et couvert) - Espaces extérieurs - déchets.

Il est chargé de l'organisation et du suivi de la maintenance dans ces secteurs. Il encadre à ce titre plusieurs ateliers. Il est responsable de leur organisation, de leur animation, du suivi quantitatif et qualitatif de leurs productions.

Il est chargé de l'organisation et suivi des travaux réalisés par les services techniques et les entreprises dans ces domaines.

Il a un rôle de conseiller technique auprès de la Direction. Il doit formuler des propositions de solutions techniques ou autres et des avis sur les différents dossiers techniques de l'établissement relatifs à son secteur d'activité. Il doit avoir un regard prospectif sur l'organisation de l'établissement dans son domaine technique, alerter la direction par anticipation sur les problèmes futurs à gérer. Il assure la veille technique dans son domaine de compétence.

Missions principales

Management des ateliers placés sous sa responsabilité.

Ces ateliers sont les suivants :

- Peinture
- Menuiserie
- Serrurerie
- Cloisons
- Espaces extérieurs – Déchets.

Il encadre au quotidien les chefs d'ateliers placés sous sa responsabilité. Il les conseille dans leur activité, leur donne des instructions, leur fixe des objectifs et valide leurs propositions en termes de planification des activités et d'organisation de l'atelier, contrôle le travail réalisé.

Il doit constamment porter un regard critique sur l'organisation des ateliers et leurs productions, dans un souci de recherche de progrès, de rigueur et d'efficacité. Il aide les chefs d'atelier à se responsabiliser et à porter eux aussi ce regard critique sur leur propre atelier. L'action de cette personne dans ce domaine doit avoir pour objectif la motivation et la responsabilisation des chefs d'atelier.

Il analyse leurs besoins : formation, outillage, équipement, locaux... et étudie avec le directeur de la DTIH les possibilités d'y répondre.

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		DTIH	
FICHE DE POSTE Responsable			
Maintenance des bâtiments - Espaces extérieurs - Déchets			
Code : DAM FP 01 M	Version n° : 2	Date de validation : Décembre 2020	Pages : 2/4

Il organise et anime chaque semaine une réunion de coordination avec l'ensemble des chefs d'ateliers qui a pour objectif :

- ☞ la circulation de l'information concernant la DTIH
- ☞ l'évocation des problèmes rencontrés en terme de maintenance curative et préventive
- ☞ le travail en cours et le travail à programmer (le planning de la semaine à venir est systématiquement présenté par les chefs d'atelier lors de ces réunions)

Missions transversales

Petits travaux d'aménagement divers

- En lien avec les services, organisation de travaux ponctuels d'ajouts ou de remplacements d'éléments de bâtiments ou d'adaptation ou de modification de locaux : fonction de chef de projet,
- Appui aux autres TSH et coordination pour les travaux relevant des autres domaines de compétence,
- Organiser, coordonner et piloter des chantiers, leur suivi qualitatif et financier, qu'ils soient réalisés par des entreprises extérieures ou avec la contribution des ateliers techniques de la DTIH (interventions en régie),

Responsable du programme de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments (Adap) et référent dans le domaine

- Organisation des travaux dans les domaines signalétiques, cheminements, escaliers, etc...
- Appui aux autres TSH et coordination pour les travaux relevant des autres domaines de compétence

Référent de l'établissement sur les questions de lutte contre les nuisibles

- Suivi du marché, engagement des commandes, suivi et pilotage des prestations, bilans d'activités
- Organisation et pilotage d'actions correctives

Signalétique

- Analyse des besoins avec les services ou à l'échelle de l'établissement
- Gestion du/des marché(s)
- Organisation de la pose et de la mise à jour
- Suivi de la charte

Référent sur le logiciel GMAO utilisé par la DTIH :

- Suivi de son bon fonctionnement, de sa bonne utilisation
- Edition de statistiques mensuelles et annuelles
- Pilotage des mises à jour ou changements de logiciels

Amiante

- Responsable du programme de formation des agents effectuant des travaux de maintenance sur matériaux amiantés
- Elaboration des procédures de travail (modes opératoires)
- Suivi et tenue du DTA
- Suivi de la prise en compte des diagnostics amiante avant travaux
- Référent amiante de la DTIH

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		DTIH	
FICHE DE POSTE Responsable			
Maintenance des bâtiments - Espaces extérieurs - Déchets			
Code : DAM FP 01 M	Version n° : 2	Date de validation : Décembre 2020	Pages : 3/4

Gestion différenciée des espaces verts

- Mise place et suivi de la politique de l'établissement en matière de gestion différenciée des espaces verts et d'économie d'eau d'arrosage

Suivi de l'enlèvement et de la valorisation des déchets

- Supervision de l'activité de gestion du quai à déchets (gestion occasionnelle des demandes d'enlèvements, signalement des pannes des équipements des prestataires, relations diverses avec les prestataires extérieurs)

Organisation d'événements exceptionnels en extérieur

- Suivi des chantiers VRD ou d'aménagement des espaces verts,
- Pourra être nommé « chef de projet » dans l'organisation logistique d'événements exceptionnels (comme par exemple livraison IRM, scanner, etc...).

B - COMPETENCES REQUISES

Rôle d'expert technique

Mission « APPUI »

Le Responsable « Maintenance des bâtiments – Espaces extérieurs – Déchets » intervient en appui aux autres TSH ou ingénieur, lorsque ces derniers sont nommés chefs de projet sur certaines opérations. Il répond dans ce cas à leur sollicitation concernant les domaines techniques qui sont les siens.

Mission « RESSOURCE »

Le Responsable « Maintenance des bâtiments – Espaces extérieurs – Déchets » est positionné comme personne « ressource » dans les domaines techniques qui lui sont confiés. Il est donc sollicité dans le cadre des réflexions stratégiques globales (Plan Directeur, accréditation, réflexions prospectives diverses, etc...). Il apporte ses conseils techniques au cours de ces démarches qui se font au sein de la DTIH, de l'hôpital ou des établissements du GHT 84 pour lequel le centre hospitalier d'Avignon constitue l'établissement « support ».

Il est également consulté par la Cellule « Maîtrise d'ouvrage » de la DTIH pour donner des avis techniques sur des opérations de travaux confiées à des maîtres d'œuvre externes. Il apporte son expertise à tous les stades de l'opération : programme, conception, travaux, réception et mise en service.

Mission « MAITRISE »

Maîtrisant parfaitement son domaine technique, il assure lui-même la veille technique dans son domaine, se tient informé de l'évolution des technologies, ou des organisations mises en œuvre dans d'autres établissements.

Il doit être capable d'alerter la Direction par anticipation sur les futures problématiques techniques, technologiques ou réglementaires auxquelles l'établissement pourra être confronté.

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		DTIH	
FICHE DE POSTE Responsable			
Maintenance des bâtiments - Espaces extérieurs - Déchets			
Code : DAM FP 01 M	Version n° : 2	Date de validation : Décembre 2020	Pages : 4/4

Autres domaines suivis plus particulièrement par le responsable « Maintenance des bâtiments - Espaces extérieurs –Déchets »

Rédaction des CCTP pour marchés de fournitures et contrats de maintenance, et analyse des offres : quincaillerie, signalétique, espaces verts, élagage, désinsectisation/dératisation, amiante, ... etc.

C – RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Relations hiérarchiques :

Est placé sous l'autorité du Directeur de la DTIH, ou de son adjoint. Est responsable hiérarchique des chefs des ateliers suivants :

- Peinture
- Menuiserie
- Serrurerie
- Cloisons
- Espaces extérieurs – Déchets.

Relations fonctionnelles :

Autres TSH de la DTIH.

La Direction des achats et de la logistique, pour la question de la gestion du marché de déchets notamment.

D- COMPETENCES :

Voir fiche «Encadrant maintenance des bâtiments (CE secondaire et VRD) » du répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière

Lien internet : <http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/spip.php?page=fiche-metier&idmet=82> et <http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/spip.php?page=fiche-metier&idmet=95> Code ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois) : **I 1201.**

CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON		DTIH	
FICHE DE POSTE Responsable			
Maintenance des bâtiments - Espaces extérieurs - Déchets			
Code : DAM FP 01 M	Version n° : 2	Date de validation : Décembre 2020	Pages : 5/4

Historique

Nature de la modification par rapport à la version précédente :	
Version n° 2 DECEMBRE 2020	Mise au format protocolaire

Intervenants

Rédigé par :

Nom	Fonction	Le	Visa
C BALDUINI	Ingénieur Responsable DTIH		

Validé par :

Nom	Fonction	Le	Visa
C BALDUINI	Ingénieur Responsable DTIH		
S LEFEBVRE	D.R.H.		

Approuvé par :

Nom	Fonction	Le	Visa
A AGNEL	Qualificienne		

Diffusé par :

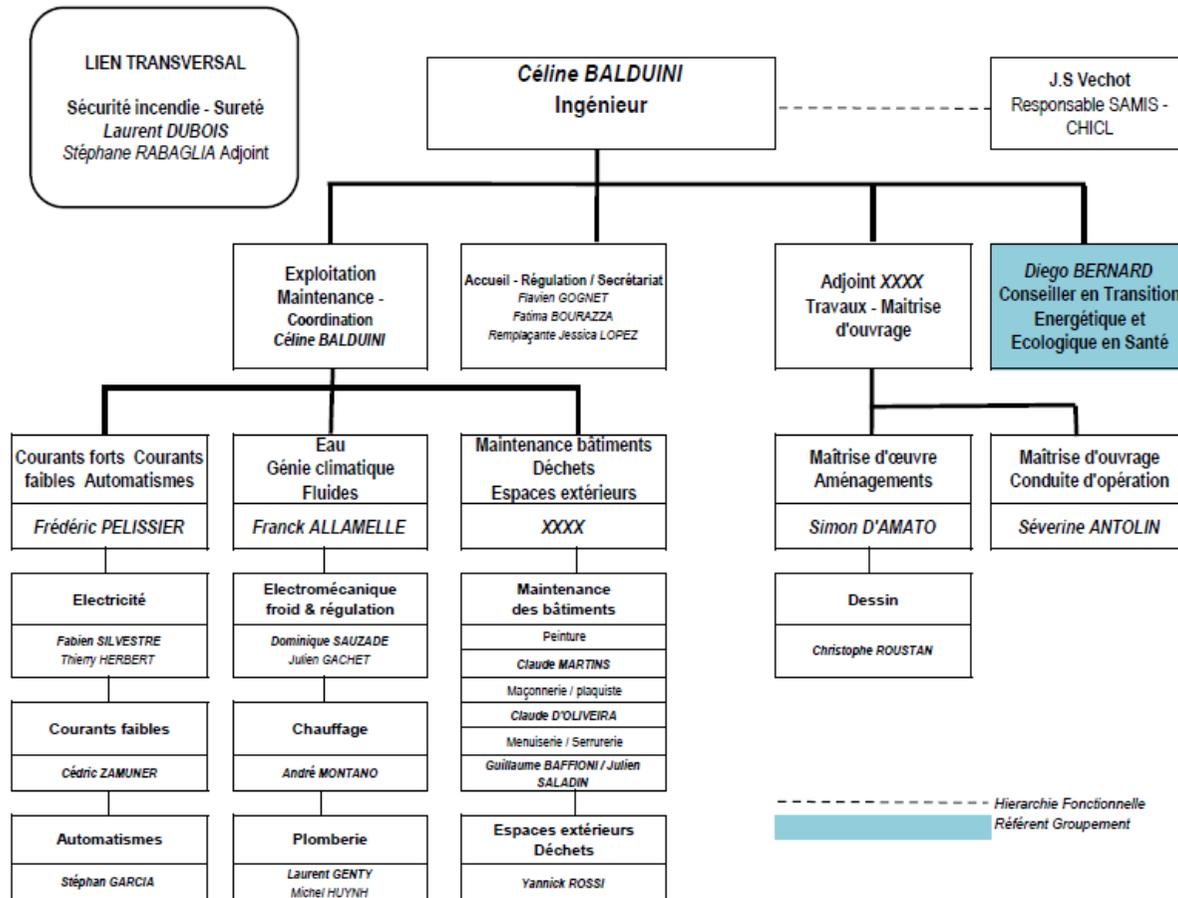
Nom	Fonction	Le	Visa
A Agnel	Qualificienne		

Destinataires

Nom	Fonction	Pour Action/Information	Diffusion Papier/Informatique

Direction des Travaux et de l'Ingénierie Hospitalière (D.T.I.H.)

Direction des Travaux et de l'Ingénierie Hospitalière (D.T.I.H.)





Encadrant(e) maintenance corps d'état secondaires

Famille : INGENIERIE ET MAINTENANCE TECHNIQUE

Sous-famille : Maintenance clos et couverts et aménagements intérieurs

Code métier : 20120

Information générale

Définition :

Planifier, organiser et piloter les activités de maintenance de corps d'état secondaire (maçonnerie, serrurerie, menuiserie, revêtements de mur et de sol, ...) et voirie réseaux divers (VRD) soit en animant une équipe de professionnels, soit par le biais de prestataires extérieurs

Autres appellations :

Responsable d'ateliers
Encadrant(e) de maintenance des bâtiments

Activités

- Achat de produits / de prestations, dans son domaine
- Contrôle de la conformité des résultats au regard du cahier des charges, des spécifications, coûts, performances, délais...
- Contrôle et suivi de l'état et du fonctionnement des équipements / des installations, spécifiques à son domaine
- Contrôle et suivi de la qualité des prestations, dans son domaine d'activité
- Encadrement de proximité d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Organisation du système de management de la qualité
- Planification des activités / interventions internes/externes, spécifiques au domaine d'activité
- Planification des activités et des moyens, contrôle et reporting
- Utilisation de la Gestion de maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) dont il est garant de la qualité des données qui y sont saisies

Savoir-Faire

- Adapter et optimiser le fonctionnement des équipements, des installations, des systèmes, des méthodes de travail dans son domaine de compétence
- Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence
- Évaluer le niveau de compétence nécessaire à des interventions techniques, relatives à son domaine de compétence
- Évaluer une charge de travail
- Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Identifier, évaluer, choisir des matériels, des outils adaptés à la réalisation des activités de son domaine
- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier et coordonner des travaux et / ou des interventions (maintenance, entretien et /ou installation de matériels, outils, équipements, systèmes...)
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation

Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Communication / relations interpersonnelles	Connaissances opérationnelles

Encadrement de personnel	Connaissances approfondies
Gestion administrative, économique et financière	Connaissances opérationnelles
Logiciel dédié de maintenance technique	Connaissances opérationnelles
Maintenance industrielle / équipements	Connaissances approfondies
Management	Connaissances approfondies
Normes, règlements techniques et de sécurité	Connaissances opérationnelles
Sécurité des bâtiments	Connaissances approfondies
TCE / VRD	Connaissances approfondies

Connaissances opérationnelles : Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances approfondies : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

Gestionnaire de maintenance pour les prises de décision
Responsables de maintenance des autres domaines pour l'uniformisation des processus et des procédures
Cadres de soins pour l'analyse des besoins

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

CAP, BEP
BAC
Gestion de la maintenance des bâtiments

Correspondances statutaires éventuelles :

Corps des personnels ouvriers
Corps de la maîtrise ouvrière
Technicien hospitalier
Technicien supérieur hospitalier

Passerelles :

Conducteur de travaux tous corps d'état (TCE)
Responsable de la maintenance tous corps d'état (TCE)



Encadrant(e) espaces verts

Famille : INGENIERIE ET MAINTENANCE TECHNIQUE

Sous-famille : Espaces verts

Code métier : 20X10

Information générale

Définition :

Planifier, organiser et piloter la gestion des espaces verts et les extérieurs en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations fournies, soit en animant une équipe de professionnels, soit par le biais de prestataires extérieurs.

Il peut avoir à animer des ateliers pédagogiques et thérapeutiques

Autres appellations :

Responsable des jardins

Responsable espaces verts

Spécificités :

Horticulture

Floriculture, pépinière et espaces verts

Terrasses et murs végétalisés

Aménagement paysagiste

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Certiphyto obligatoire à partir d'octobre 2014

Activités

- Contrôle de la conformité des services / prestations, dans son domaine d'activité
- Contrôle de la qualité des produits
- Contrôle de la réalisation de divers travaux de voiries, réseaux et divers
- Élaboration et mise en place du plan d'entretien des pelouses et massifs floraux
- Encadrement de proximité d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Gestion des déchets verts
- Gestion des stocks de produits, de matériels, dans son domaine (saisie, suivi, contrôle, relance commandes)
- Installation de matériels, d'équipements, de systèmes, dans son domaine d'activité
- Organisation, animation et suivi d'activités spécifiques au domaine d'activité

Savoir-Faire

- Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence
- Évaluer une prestation, un projet, une solution, relatifs à son domaine de compétence
- Planifier et coordonner des travaux et / ou des interventions (maintenance, entretien et /ou installation de matériels, outils, équipements, systèmes...)
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation



Connaissances requises

Description	Niveau de connaissance
Contrôle de gestion	Connaissances générales
Encadrement de personnel	Connaissances opérationnelles
Espaces verts	Connaissances opérationnelles
Floriculture	Connaissances opérationnelles
Géographie et topographie de l'établissement	Connaissances opérationnelles
Horticulture	Connaissances opérationnelles
Management	Connaissances opérationnelles
Normes, règlements techniques et de sécurité	Connaissances opérationnelles
Pépinière	Connaissances opérationnelles
Produits à risques	Connaissances opérationnelles
Réglementation environnementale	Connaissances opérationnelles

Connaissances générales : Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances opérationnelles : Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

Directeur d'établissement pour le suivi des demandes en aménagements floraux ou d'espaces verts.
Responsables des services techniques pour l'entretien des équipements et de l'outillage et pour la collaboration technique à la réalisation d'aménagements.
Direction des services économiques pour la prise de décision liée à la réalisation d'aménagements d'espaces verts et autres activités (exploitation agricole).
Fournisseurs pour l'achat de végétaux, de produits phytosanitaires et d'amendements.
Sociétés chargées de l'évacuation des déchets verts et produits phytosanitaires pour l'organisation du tri et la programmation des collectes/sociétés d'étayage.
Sociétés de jardinage pour réalisation de prestations structurales.

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

BTS, BTSA espaces verts et/ou paysagiste

Correspondances statutaires éventuelles :

Corps des personnels ouvriers
Corps de la maîtrise ouvrière
Technicien supérieur hospitalier

Passerelles :

Encadrant maintenance corps d'état secondaires